

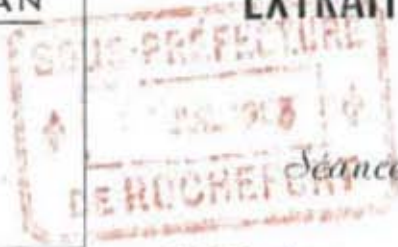
VILLE DE ROYAN

Arrondissement  
de

Rochefort

Département  
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Conseil Municipal



Séance du 26 Février 1953

Le 26 Février

mil neuf cent cinquante-trois

le Conseil Municipal de  
REGAZONI

Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M.

OBJET

Répartition des  
subventions.

Étaient présents: MM. Regazoni, Veyssière, Rochedereux, Chamboulan, Prunaud, Bujard, Guillaud, Dufour, Lefage, Counil, Bouchet, Baudet, Préraudapu, Domecq, Pouret.

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés: M. Chazeaud, Melle Mikosky, M. Thirion.

M. Bujard

a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

Le tableau suivant correspondant à la moyenne des propositions faites par l'ensemble des Conseillers Municipaux est adopté :

1/ ROC (Rugby : 90.000 - Hand Ball : 10.000 Boxe : 20.000 - Lutte : 10.000 Foot Ball : 60.000 - Pelote basque 20.000)	210.000 frs
2/ Tennis club .....	55.000
3/ Section Cycliste du ROC .....	30.000
4/ Régates Royannaises .....	50.000
5/ Aéro Club de La Côte d'Argent.....	45.000
6/ Pigeon Sport.....	2.000
7/ Société Canine de Royan .....	10.000
8/ Boule Royannaise .....	15.000
9/ Mouettes Royannaises .....	35.000
10/ Eclaireurs de France .....	7.000
11/ Ondines Royannaises.....	2.500
12/ Club Athlétique du Collège.....	10.000
13/ Batterie Fanfare de Royan .....	30.000
14/ Harmonie Municipale .....	75.000
15/ Les Feux de la Rampe .....	5.000
16/ Oeuvres des Jardins Ouvriers.....	2.000
17/ Amicale des Sapeurs Pompiers.....	22.500
18/ Invalides du Travail (section de Royan).....	3.000
19/ Coopératives scolaires .....	4.000
20/ Souvenir Français .....	6.000
21/ Anciens du Corps Expéditionnaire d'Extrême O.	5.000
22/ Camarades de Combat .....	10.000
23/ Comité des Fêtes de Pontsillac .....	25.000
24/ Comité des Fêtes du Parc .....	25.000
25/ Syndicat d'Initiative de Royan .....	190.000
26/ Sauveteurs Hospitaliers Bretons .....	10.000
27/ B.S.R. (ChAMPLAIN).....	5.000
28/ Sté Centrale de Sauvetage des Naufragés ...	3.000
29/ "La Flotte" .....	3.000
30/ Blessés du Fouton .....	5.000

53003

Conventions de

Affiché le

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,

*[Signature]*  


APPROUVE  
LA ROCHELLE, le 16 JUIL 1953  
LE PREFET.

  
*[Signature]*

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

Muni

VILLE DE ROYAN

Arrondissement  
de  
**Rochefort**

Département  
**Charente-Maritime**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

Séance du 26 Février 1953

OBJET

Aide financière  
pour les Fêtes de PAQUES

Le 26 Février mil neuf cent cinquante trois le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Regazoni, Maire

Étaient présents: MM. Regazoni, Veyssière, Rochedereux, Chamboulan, Prugnaud, Bujard, Guillaud, Dufour, Lafage, Counil, Bouchet, Baudet, Péraudeau, Domecq, Pouget.

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés: M. Chazeaud, Melle Rikesky, M. Thirion

M. Bujard

a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

Le 7 Janvier 1953, le "Comité des Fêtes de la Renaissance de Royan" adressa au Maire de Royan une demande de subvention pour l'aider à assurer le succès des diverses attractions organisées par ses soins pendant la semaine de Pâques (du 5 au 12 Avril).

Le Comité demande une subvention de 500.000 frs.

Le Conseil regrette que cette demande n'ait pas été présentée avant le vote du budget. Il estime cependant que l'initiative de ce comité des Fêtes est à encourager et décide de voter une subvention de 250.000 frs à mandater sur le crédit "dépenses imprévues" ch. XXXI art. 1 au bénéfice de M. Quantin, demeurant à Royan, 54 av. des Til-leuls, Trésorier du "Comité des Fêtes de la Renaissance de Royan".

Fait et délibéré à Royan les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre M. les membres présents



APPROUVE

LA ROCHELLE, le 16 JUIL 1953

LE PREFET.



Mairie